

LA FFF MAINTIENT RAYMOND DOMENECH DANS SES FONCTIONS

Sur proposition de son Président Jean-Pierre ESCALETTES, le Conseil Fédéral a maintenu Raymond DOMENECH dans sa fonction de Sélectionneur national pour la préparation de la Coupe du Monde 2010, en redéfinissant les conditions d'exercice de sa mission et les modalités de gestion de la sélection nationale.

La réunion du Conseil Fédéral a permis de dresser un bilan exhaustif et sans concession des résultats de l'Euro 2008, de la mission du Sélectionneur national et des modes de fonctionnement de l'Equipe de France.

Raymond DOMENECH a présenté lucidement son bilan personnel. Il a précisé ses intentions en vue de la Coupe du Monde 2010 et a répondu aux questions et observations des membres du Conseil.

Hors de la présence du Sélectionneur national, Jean-Pierre ESCALETTES a développé son analyse de la situation actuelle, a exposé les données du choix s'offrant au Conseil Fédéral – maintenir Raymond DOMENECH dans sa fonction ou le remplacer – et a défini les changements impératifs qui conditionnent, à ses yeux, la poursuite de la mission de l'intéressé.

Tous les membres du Conseil ont été ensuite appelés à exprimer librement leur opinion et leur position personnelles.

De cette confrontation d'analyses et de propositions s'est dégagée l'opinion majoritaire suivante, validée par un vote.



1 — Chacun a sa part de responsabilité dans le bilan négatif de l'Euro 2008, le Sélectionneur national au premier chef.

Par les résultats, la qualité du jeu développé, l'image transmise par l'Equipe de France sur le terrain et hors du terrain, l'Euro 2008 est un échec. C'est un échec collectif qui implique le Sélectionneur national, les joueurs et la Fédération.

En charge des choix tactiques et de personnes, ainsi que de la direction et de l'animation d'ensemble de la sélection, Raymond DOMENECH assume une responsabilité directe, qu'il reconnaît.

Le résultat décevant de l'Euro 2008 est à mettre en regard des réussites du Sélectionneur national depuis sa prise de fonction en 2004 : la qualification successive à deux phases finales de compétition internationale ; l'accession à la Finale de la Coupe du Monde 2006 ; l'intégration progressive d'une nouvelle génération de joueurs au sein de la sélection nationale ; des statistiques globales sur quatre ans qui ne sont pas en sa défaveur.

Plus que les résultats eux-mêmes, dépendants de la performance des adversaires et des aléas de la haute compétition, ce sont les conditions de fonctionnement de la sélection nationale et la communication personnelle de Raymond DOMENECH qui sont critiquables.

Pour leur part :

- plusieurs joueurs cadres de l'Equipe de France ont reconnu spontanément leur part de responsabilité dans les mauvais résultats enregistrés ;
- en n'exerçant pas une vigilance suffisante sur les décisions qui ne relevaient pas de la mission sportive stricto sensu du Sélectionneur national, la Fédération ne s'est pas donné les moyens de rectifier en temps utile ce qui devait l'être.



2 – Un changement de Sélectionneur national à la veille des qualifications pour la Coupe du Monde 2010 n'offre pas plus de certitudes ou de garanties que le maintien du Sélectionneur en place, sinon celles de se concilier les faveurs des médias et de l'opinion.

L'objectif principal assigné à Raymond DOMENECH dans son contrat de travail est la qualification pour la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud et la préparation de celle-ci

Le démarrage des qualifications dès le 6 septembre prochain justifie une continuité dans la gestion de la sélection. Sur la base de quatre années d'expérience, de pratique ou d'observation régulière des joueurs sélectionnables, Raymond DOMENECH est, à ce jour, le mieux à même de poursuivre la transition qu'il a entreprise entre deux générations de joueurs : celle qui constitue l'ossature actuelle de l'Equipe de France et celle, composée de joueurs prometteurs, qui sont entrés en sélection depuis deux ans ou qui frappent à sa porte.

La nomination sans anticipation d'un nouveau Sélectionneur national, quels que soient son profil, son passé et ses soutiens, impose une phase d'adaptation et comporte une part de risque. Chacun a le droit d'avoir ses préférences, voire ses a priori. Mais personne n'a fait la démonstration convaincante qu'il existe une solution alternative garantissant les succès futurs que chacun appelle de ses vœux.

Le Conseil Fédéral, dans sa majorité, a considéré qu'une solution de rupture n'emportait pas de certitude ou d'avantages démontrés.

Il convient par ailleurs de préciser que les considérations financières n'ont pas constitué un critère de décision déterminant. Contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit, le contrat de travail de Raymond DOMENECH comporte des dispositions permettant à la Fédération de mettre fin à sa mission de Sélectionneur national, en cas de résultats insuffisants, dans des conditions financières maîtrisées.



3 - La poursuite de la mission de Raymond DOMENECH s'accompagnera de changements qu'il s'est engagé à mettre en œuvre dans trois domaines: la gestion de la sélection nationale, l'ouverture de l'Equipe de France à son public, sa communication personnelle.

- Le Sélectionneur national recentrera sa mission sur la fonction sportive, dont il conservera la pleine responsabilité, en se dégageant de toute autre contingence. Les orientations générales relatives à l'Equipe de France sont du ressort du Président de la Fédération et des élus. Les fonctions logistiques, qui prennent une place conséquente dans la gestion de la sélection nationale, seront assumées dans les conditions indiquées ci-après (point 4), en concertation avec le Sélectionneur.
- La volonté louable de favoriser la tranquillité et la concentration des joueurs a progressivement abouti à un isolement excessif et à une forme d'enfermement de l'Equipe de France. L'image qui prévaut aujourd'hui est celle d'une équipe coupée de son environnement et de joueurs distants, frileux, repliés sur eux-mêmes. Or l'Equipe de France ne suscitera l'adhésion et l'enthousiasme que si elle transmet la générosité, l'ambition, la joie de jouer, la proximité avec le public, la fierté de porter le maillot. Avec les joueurs qui ont un rôle majeur à jouer en ce domaine, Raymond DOMENECH devra œuvrer à réconcilier l'Equipe de France avec son public.
- Compte tenu de l'impact médiatique de tout ce qui touche l'Equipe de France, la communication du Sélectionneur national ne véhicule pas seulement ses idées, ses choix et sa personnalité. Elle porte aussi, en France et à l'étranger, la voix de la Fédération et l'image du football national. Ceci lui impose de mesurer en permanence la portée de ses propos et l'investit d'une responsabilité particulière.

Raymond DOMENECH a lui-même souhaité pouvoir s'appuyer désormais sur la Direction de la communication de la FFF, en intégrant pleinement la communication relative à l'Equipe de France dans le plan fédéral de communication.



4 – Le Conseil Fédéral a approuvé un ensemble de mesures qui visent à inscrire l'action du Sélectionneur national – Raymond DOMENECH aujourd'hui, ses successeurs demain - dans un cadre pérenne facilitant l'exercice de sa mission.

- Le Conseil de gestion de l'Equipe de France instauré en 2005 réunit déjà les principaux dirigeants du football national concernés par la sélection, dont ceux du football professionnel. Dans une composition actualisée, rebaptisé Club France 2010 pour identifier clairement l'objectif immédiat que constitue la qualification pour la prochaine Coupe du Monde, il se réunira de façon régulière afin de fixer la politique, les objectifs et les conditions générales de fonctionnement de la sélection nationale.
- Un poste de Secrétaire général des sélections nationales (dénomination provisoire) sera créé dans les prochaines semaines. Placé auprès du Directeur technique national, il aura pour mission de programmer, coordonner et contrôler toutes les fonctions d'organisation et de logistique (planification des calendriers, relations avec les équipes adverses, déplacements, hébergement, contrôle des budgets, etc...) concernant les sélections nationales, et en premier lieu l'Equipe de France A.
- Une charte du joueur de l'Equipe de France sera signée par tous les joueurs internationaux au début de la présente saison. A côté des droits dont ils bénéficient, elle rappellera les devoirs qu'impose l'appartenance à une Equipe de France et les valeurs qui doivent s'y attacher dès les premières sélections de jeunes : respect du maillot, respect de l'arbitre, respect de l'adversaire, respect du public, respect de l'hymne national, etc... Elle fixera les règles de comportement et de vie en sélection et elle formalisera les obligations qui incombent aux joueurs dans leurs relations avec les médias pendant les rassemblements et les compétitions.



En outre, la composition du staff technique de l'Equipe de France fera l'objet par le Sélectionneur national d'un examen approfondi avant le début de la saison, en coopération avec le Directeur technique national, Gérard HOULLIER, qui apportera son expérience et sa capacité de conseil à Raymond DOMENECH.

Il appartiendra à ce dernier de présenter au Président de la Fédération et au Club France 2010 les conclusions de cet examen et les décisions qu'elles impliquent.

En conclusion, Jean-Pierre ESCALETTES a déclaré: « Tout échec sportif oblige à des critiques, à des réflexions et à des débats salutaires. L'honneur d'un dirigeant responsable n'est ni de suivre par complaisance les vents dominants, ni de camper par principe sur des positions figées. Notre responsabilité est d'analyser, d'écouter, de décider et d'assumer. C'est ce que j'ai fait, c'est ce que le Conseil Fédéral a fait. Maintenir Raymond DOMENECH dans sa fonction est une décision de raison, soigneusement réfléchie et librement discutée. C'est aussi une forme de pari, comme chaque fois que l'on nomme un sélectionneur ou un entraîneur. On le sait bien, la seule vérité qui compte est celle du terrain. Elle est imprévisible, mais c'est elle qui, en définitive, validera ou invalidera notre choix. »